

- Contrôle atmosphère au chais
- Diagnostic végétal et description de parcelles viticoles
- Nutrition de la vigne
- Restructuration du vignoble
- Réussir sa plantation de vigne
- Suivi «Viti», taille rase de précision
- Valorisation des effluents vinicoles
- Conseil stratégique phytos : je fais évoluer ma stratégie de protection du vignoble



PROVITI

L'EXPERTISE DE LA VIGNE À VOS CÔTÉS

VITICULTURE

CONTRÔLE ATMOSPHERE AU CHAI

- Conseil spécialisé
- Ecoute des attentes et des objectifs du viticulteur
- Accompagnement personnalisé par un conseiller disposant de références viticoles



Les + PROVITI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Pôle environnement et végétal

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 22
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Connaître le taux de contamination de votre chai
- Fournir un diagnostic d'ambiance dans le cadre de la vente d'un domaine viticole

Notre service

- Contrôle atmosphère (piégeage et analyse des hanoisols) des différents locaux dans lesquels sont traités les vins permettant d'avoir une photographie des contaminants présents dans l'air et susceptibles d'être fixés

Documents remis

- Résultats analytiques des pièges, teneurs en Halophénols et Haloanisoles

Modalités

- Prestation individuelle sur l'exploitation et au bureau

Public

- Tous les viticulteurs ou futurs viticulteurs

 Tarifs et conditions de vente sur demande



PROVITI

L'EXPERTISE DE LA VIGNE À VOS CÔTÉS

VITICULTURE

DIAGNOSTIC VÉGÉTAL ET DESCRIPTION DE PARCELLES VITICOLES

- Description de l'état des parcelles
- Etude par un conseiller disposant de références locales
- Neutralité dans la démarche



Les + PROVITI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Pôle environnement et végétal

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 22
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Disposer d'une description de l'état général de chaque parcelle
- Etre appuyé sur l'estimation de la valeur d'une vigne sur la base de références locales

Notre service

Descriptif et analyse de l'état général des vignes :

- Palissage
- Nombre de manquants
- Tenue globale
- Potentiel agronomique

Documents remis

- Compte rendu personnalisé

Modalités

- Prestation individuelle sur l'exploitation et au bureau
- Variable selon les surfaces

Public

- Tous les viticulteurs

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Florence LEOBON

Conseillère viticole
06 25 76 26 30

Julien BENIER

Conseiller viticole
Ingénieur réseau ferme Dephy Lot
06 25 76 26 45



VITICULTURE

NUTRITION DE LA VIGNE

- Conseil personnalisé adapté
- Optimisation de l'utilisation des engrais et amendements
- Correction d'éventuelles carences
- Amélioration des résultats techniques et de la marge des cultures



Les + PROVITI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Pôle environnement et végétal

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 22
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Etre accompagné dans la mise en place des stratégies de fertilisation
- Disposer de conseils précis dans la conduite de leurs cultures en tenant compte des observations réalisées sur les parcelles

Notre service

- Visite parcellaire
- Intervention technique des conseillers de la Chambre d'agriculture
- Prélèvement de sol et/ou de végétaux pour analyse et prise en charge de l'envoi dans un laboratoire agréé
- Interprétation des résultats d'analyse
- Établissement d'un conseil complet pour un pilotage global de la nutrition
- Appui ponctuel pour résoudre d'éventuels problèmes de carence

Documents remis

- Synthétique des conseils prodigués
- Résultats et interprétation de l'analyse

Modalités

- Prestation individuelle sur l'exploitation et au bureau

Public

- Tous les viticulteurs ou futurs viticulteurs

 **Tarifs et conditions de vente sur demande**

Florence LEOBON

Conseillère viticole
06 25 76 26 30

Julien BENIER

Conseiller viticole
Ingénieur réseau ferme Dephy Lot
06 25 76 26 45



PROVITI
L'EXPERTISE DE LA VIGNE À VOS CÔTÉS

VITICULTURE

RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE

- Permet de rentrer dans le Plan Collectif Régional et de bénéficier de financements



Les + PROVITI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Pôle environnement et végétal

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 22
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Bénéficier des aides de soutien à la plantation de vigne
- Restructurer et rajeunir le vignoble lotois

Notre service

- Aide à la réalisation de votre plan prévisionnel de restructuration sur 3 ans, en prenant en compte le choix des cépages, les distances de plantation, les localisations des îlots et en optimisant l'utilisation des droits
- Montage du dossier de restructuration
- Assistance des autorisations sur vitiplantation
- Montage des demandes de paiement
- Assistance fin de travaux sur parcelle (Mise à jour CVI)

Documents remis

- Notice explicative comprenant le montant des aides
- Plan de restructuration

Modalités

- Prestation individuelle au bureau

Public

- Tous les viticulteurs ou futurs viticulteurs

 **Tarifs et conditions de vente sur demande**

Audrey SIMAO

Conseillère spécialisée en environnement
05 65 23 22 22

Florence LEOBON

Conseillère viticole
06 25 76 26 30



VITICULTURE

RÉUSSIR SA PLANTATION DE VIGNE

- **Conseillers compétents et spécialisés s'appuyant sur des références locales**
- **Un conseil personnalisé adapté au système en place et aux objectifs du viticulteur**



Les + PROVITI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Pôle environnement et végétal

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 22
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Être conseillé aux itinéraires techniques, aux choix des plants et à la logistique de plantation

Notre service

- Visite parcellaire
- Prélèvement de sol et sous sol pour analyse et prise en charge de l'envoi dans un laboratoire agréé
- Interprétation des résultats d'analyse de sol

Conseil niveau 1 :

- . Porte greffe et fertilisation

Conseil niveau 2 :

- . Choix du matériel végétal (cépage, porte-greffe, clone) adapté au terroir
- . Préparation des parcelles (travaux, fumure, ...)
- . Implantation
- . Choix et définition de l'itinéraire technique
- . Mise en relation avec les pépiniéristes et prestataires de plantation

Documents remis

- Synthétique des conseils prodigués
- Résultats et interprétation de l'analyse

Modalités

- Prestation individuelle sur l'exploitation et au bureau

Public

- Tous les viticulteurs ou futurs viticulteurs

 **Tarifs et conditions de vente sur demande**

Julien BENIER

Conseiller viticole
Ingénieur réseau ferme Dephy Lot
06 25 76 26 45



PROVITI
L'EXPERTISE DE LA VIGNE À VOS CÔTÉS

VITICULTURE

SUIVI « VITI » TAILLE RASE DE PRÉCISION

- Bénéficier d'un conseil précis et personnalisé
- Conseil adapté à vos objectifs de production



Les + PROVITI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Pôle environnement et végétal

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 22
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Diminuer les temps de travaux au vignoble
- Mettre en place une vigne pouvant être conduite en Taille Rase de Précision : depuis la plantation jusqu'à la première année de taille mécanisée
- Restructurer des vignes existantes pour les adapter à la taille mécanique
- Piloter l'irrigation et la fertilisation

Notre service

- Un calendrier de visites établi suivant vos besoins
- Des conseils sur le choix du type de palissage pour une conduite en Cordon Haut Libre
- Un appui technique pour la formation du cordon, l'ébourgeonnage à blanc, l'enroulement sur le fil et les modalités d'attachage
- Un descriptif de l'éventail de machines de taille TRP
- Des visites de terrain sur un nombre de parcelles définies

Documents remis

- Un compte rendu à chaque visite

Modalités

- Prestation individuelle sur l'exploitation et au bureau
- 3 à 6 visites par an

Public

- Tous les viticulteurs ou futurs viticulteurs

 **Tarifs et conditions de vente sur demande**

Julien BENIER

Conseiller viticole
Ingénieur réseau ferme Dephy Lot
06 25 76 26 45



PROVITI

L'EXPERTISE DE LA VIGNE À VOS CÔTÉS

VITICULTURE

VALORISATION DES EFFLUENTS VINICOLES

- **Conseillers compétents et spécialisés s'appuyant sur des références locales**
- **Prestation permettant de se mettre en conformité par rapport à la réglementation**



Les + PROVITI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Pôle environnement et végétal

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 22
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Valoriser vos effluents vinicoles
- Mettre en place un épandage réglementaire des effluents
- Respecter la réglementation

Notre service

- Prise en compte des informations nécessaires (culture, surface, quantité d'effluents, dose d'apport,...)
- Réalisation du plan d'épandage et de la cartographie des surfaces épandables
- Réalisation de prélèvements de sol et d'effluents pour analyse, au besoin (voir offre de services sur les analyses)

Documents remis

- Le plan d'épandage accompagné de la cartographie

Modalités

- Prestation individuelle au bureau

Public

- Tous les viticulteurs ou futurs viticulteurs

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Victor COURBON

Conseiller agro-environnement
06 25 76 26 35



PROVITI

L'EXPERTISE DE LA VIGNE À VOS CÔTÉS

VITICULTURE

VITILLOT PROTECTION

- Réalisé en partenariat avec les Syndicats de vin (AOP - IGP)
- Décrit les préconisations en terme d'usage de produits phytopharmaceutiques
- Vision globale du vignoble

Fait suite à la parution, chaque semaine, du BSV (Bulletin de santé du Végétal)



Les + PROVITI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Pôle environnement et végétal

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 22
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Disposer de données précises et locales
- Vous appuyer sur des préconisations phytosanitaires pour votre vignoble
- Adapter vos pratiques phytosanitaires aux conditions agro-climatiques
- Bénéficier de conseils sur des bonnes pratiques phytosanitaires pour vous aider à réduire leur utilisation

Notre service

- Bulletin hebdomadaire
- La prise en compte d'éléments, de données départementales et locales
- Un conseil phytosanitaire adapté au besoin du vignoble

Documents remis

- Accès gratuit au bulletin par mail et via le site internet de la Chambre d'agriculture du Lot

Modalités

- Prestation collective envoyée chaque semaine d'avril à août

Public

- Tous les viticulteurs ou futurs viticulteurs

Tarifs et conditions de vente sur demande

La Chambre d'agriculture du Lot est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites portés par l'APCA.

Julien BENIER

Conseiller viticole
Ingénieur réseau ferme Dephy Lot
06 25 76 26 45



PROVITI

L'EXPERTISE DE LA VIGNE À VOS CÔTÉS



CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTOS

Je fais évoluer ma stratégie de protection du vignoble

- Identifier vos problématiques sanitaires et établir votre plan d'actions d'évolution de vos pratiques phytos
- Répondre à vos objectifs d'exploitation afin d'anticiper les évolutions réglementaires et les attentes sociétales
- Etre en conformité en vue de votre renouvellement Certiphyto



Le conseil stratégique phytosanitaire c'est...



Un diagnostic complet de vos pratiques phytosanitaires, vos atouts et contraintes d'exploitation



Un plan d'actions personnalisé, avec des leviers clefs et stratégies adaptés à votre exploitation



L'opportunité d'anticiper les futures évolutions à la fois réglementaires et de marchés



L'occasion de sécuriser vos démarches avec un accompagnement réglementaire à la carte

La Chambre d'agriculture du Lot est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites portés par l'APCA.

UN ACCOMPAGNEMENT CHAMBRE C'EST :

- **Bénéficiaire d'un accompagnement global** pour faire face aux évolutions de demain
- **Capitaliser sur ses forces** grâce au suivi personnalisé
- **Une activité de conseil indépendant** toujours réaffirmée à l'écoute du monde agricole
- **Des équipes pluridisciplinaires** pour vous accompagner dans vos projets



Conseil stratégique phytos vérifiés lors du renouvellement Certiphyto décideur

- 2 conseils à réaliser en 5 ans
- Espacés de 2 à 3 ans

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Pôle environnement et végétal

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 22

environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Julien BENIER
Conseiller viticole
06 25 76 26 45

